



COMMUNIQUE CGT FONCTION PUBLIQUE

La négociation sur contractuels est ouverte, la campagne de mobilisation doit se poursuivre et s'amplifier.

Le texte devant servir de base de négociation sur les agents non titulaires présenté par le secrétaire d'Etat à la fonction publique le 11 janvier avait été rejeté par toutes les organisations syndicales dont la CGT.

Cette opposition unanime a contraint le ministère à proposer une nouvelle date de rencontre le lundi 17 janvier en présence de MM BAROIN et TRON.

Devant le changement de discours et les nouvelles propositions faites par les Ministres, toutes les organisations syndicales ont décidé de rentrer en négociation.

Pour la CGT, les préalables à sa participation ont été retenus par les ministres, à savoir :

- La réaffirmation solennelle par les deux ministres du principe statutaire de l'occupation des emplois permanents dans la Fonction publique par des fonctionnaires.
- la possibilité de titularisation pour les CDD en plus des CDI.
- Les contrats de projet ne seront plus considérés comme un préalable dans la négociation, mais feront l'objet d'une simple discussion en fin de négociation.
- L'abandon de discussions bilatérales avec les organisations au profit de réunions avec l'ensemble des composantes syndicales.

La discussion a, dans ce cadre, pu débuter et se poursuivra la semaine prochaine par une journée entière de travail en plénière.

Si la CGT a pu apprécier « ces avancées orales », elle considère que plus que jamais la poursuite des négociations exige des mobilisations dans tous les territoires, ministères et établissements. Elle a, dans cet esprit, déjà appelé à des actions le 20 janvier avec les agents sur l'ensemble de l'hexagone et s'inscrit avec ses syndicats, dans une campagne de mobilisation pendant toute la période de négociations.

Ces actions seront nécessaires pour aboutir à des négociations les plus favorables aux agents précaires, mais aussi les plus conformes à l'esprit du Statut de la Fonction publique.